



Rapport d'activités 2017

SIEGE

Le Siège composé de 5 salariés, continue son travail d'accompagnement régulier auprès des Directeurs et des Établissements :

1. SERVICE QUALITE

Le poste de Responsable Qualité resté vacant sur une partie importante de l'année 2016 a été pourvu le 21 février 2017.

a) *Afin de définir les grandes orientations associatives en matière de démarche Qualité, un Plan d'Actions Qualité (PAQ) 2017-2019 a été mis en place. Ces grandes orientations sont les suivantes :*

- Mise en place d'un PAQ pour chaque établissement :
- Création d'un système documentaire associatif
- Formalisation d'un Registre Public D'Accessibilité (RPA)
- Mise en place d'un groupe de travail « circuit des plaintes et réclamations »
- Création d'une base de données statistiques des événements indésirables (EI) et événements indésirables graves (EIG) au niveau associatif, pour information

b) *Orientations 2018*

En complément des actions en cours citées précédemment, pour 2018 et dans la logique de suivi du PAQ 2017-2019, les projets suivants seront menés au niveau associatif :

- Enquête de satisfaction associative du personnel
- Enquête de satisfaction des usagers et des familles
- Mise en place d'un groupe de travail relatif au cahier des charges des conventions hospitalières et à l'amélioration du dossier de liaison d'urgence
- Réalisation des agendas d'accessibilité programmée
- Déploiement du logiciel informatique de gestion du dossier unique de l'utilisateur au sein du FAM de Billancourt

2. SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Outre le travail quotidien au Siège :

- Assistance et conseil aux Directeurs d'établissements en matière de droit social et d'organisation
- Appui pour un grand nombre de tâches au FAM de Billancourt,
- La mise en place des NAO (Négociations annuelles obligatoires) débutée en janvier 2017
- Un groupe de travail a été mis en place, suite à une forte demande des cadres intermédiaires, trimestriellement.



- Nous avons également dû faire face à quelques prud'hommes survenus au cours de l'année 2017, notamment ciblés sur des établissements ayant un turn-over assez important du fait de l'activité et des salaires peu élevés (ccn66 : valeur du point figée depuis 2013).

3. SERVICE FINANCES ET SUIVIS COMPTABLES

L'organisation comptable avec la séparation des fonctions « paie » et « comptabilisation générale » permet de mieux renforcer la spécialisation des deux métiers.

L'année 2017 a été marquée principalement par :

- La fusion-absorption de l'Association Le Grand Chemin avec deux établissements supplémentaires : le CITL Vinet et le foyer Eric
- L'accompagnement de ces deux établissements
- La poursuite de l'étude du rapprochement avec l'ADAPEI 92
- Les démarches auprès des financeurs du Jardin des Papillons afin de pallier aux déséquilibres budgétaires et financiers, non aboutis à ce jour.
- La poursuite du projet de travaux de mise en conformité suite à l'extension de 3 places du foyer Michelle DARTY
- La réalisation de l'acquisition des locaux du foyer Le Point du Jour par la Fondation Michelle DARTY.
- Les projets immobiliers du Jardin des Papillons et de l'IME Le Fil de Soi et la SP La Tissanderie avec l'établissement de PPI
- La poursuite du projet de délocalisation de l'ESAT Georges Dagneaux avec l'acquisition d'un terrain jouxtant l'ESAT Lawson en date du 29 novembre 2017 par le fond de dotation GALATEE
- L'accompagnement pour l'utilisation de la plateforme SOLATIS pour l'établissement des comptes administratifs des dossiers financés par le Conseil Départemental.
- L'absence du Directeur Général en arrêt maladie du 18 aout au 19 novembre 2017 puis en mi-temps thérapeutique, remplacé par un Directeur Général en intérim à temps partiel.

Le travail d'accompagnement et de conseil auprès des établissements se poursuit.

4. LE CHSCT

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail sur l'ensemble des établissements de l'Association, s'est réuni 4 fois cette année.

Les visites d'établissements par les nouveaux membres du CHSCT se sont échelonnées tout au long de l'année 2017.

5. LES CONSEILS DE LA VIE SOCIALE

Dans les Etablissements, ils fonctionnent selon les directives de la Loi du 2 Janvier 2002. Parents, usagers et professionnels élus en font partie ainsi qu'un représentant du Conseil d'Administration dans chaque CVS.

6. COMITE D'ENTREPRISE

Les réunions du Comité d'Entreprise se tiennent dorénavant toutes les 6 semaines et non plus tous les mois.



7. COMMISSION PATRIMOINE, SECURITE, ACCESSIBILITE ET TRAVAUX

Cette commission continue de se réunir régulièrement pour accompagner les différents projets à raison, d'une à deux réunions par mois avec les Architectes concernés par ces importants projets. Plusieurs dossiers sont à l'étude, l'aide de notre Architecte conseil nous est très précieuse, les lois en matière d'urbanisme et de réglementation étant toujours très complexes. L'ensemble de ces opérations nécessite de gros investissements. Leurs réalisations vont dépendre en partie des demandes de CNR et des autorisations de l'ARS. Nous restons confiants quant à l'aboutissement de ces projets.

8. ASSEMBLEES DU PERSONNEL

La Présidente de l'Association, le Directeur général et/ou le Directeur général adjoint par intérim ont continué les rencontres avec l'ensemble des établissements et le personnel.

9. MANDAT DE GESTION

Le mandat de gestion avec l'Association le Grand Chemin s'est terminé en juin 2017 suite à la fusion /absorption lors de l'Assemblée générale du 24/06/2017.

10. ETUDE DE RAPPROCHEMENT AVEC L'ADAPEI 92

Le planning de l'étude de rapprochement avec l'Adapei 92 a été modifié. Cette dernière a décidé d'accompagner en urgence deux Associations le Phare à Neuilly et l'APEI SUD 92 par des mandats de gestion. En conséquence l'Association PBRDS a décidé de reporter l'étude de rapprochement à une date ultérieure.

11. PROJET SYSTEME D'INFORMATION, DOSSIER UNIQUE DE L'USAGER, FORMATION DU PERSONNEL EN EMPLOI DU CREDIT D'IMPOT TAXE SUR LES SALAIRES 2017

L'Association Les Papillons Blancs des Rives de Seine, consciente de la faiblesse de son système d'information (SI) a entrepris plusieurs actions, dont les plus importantes sont les suivantes :

- Réalisation d'un Diagnostic Flash du SI sur l'ensemble des établissements en juin 2016, effectué par la FEGAPEI
- Réalisation d'un Audit des parcs informatiques en juin 2017 par la société RSM
- Etudes et rencontres avec des fournisseurs de logiciels de Dossier Unique de l'Usager dont AGM

Une dotation aux provisions est enregistrée sur l'exercice 2017 dans les comptes administratifs de chaque établissement de l'association, en emploi du CITS pour la réalisation de ce projet.

12. PROJETS ET ORIENTATIONS 2018

- Nous devons trouver une solution pour la prise en charge des transports des enfants de l'EAJE, l'Association pourra ainsi acheter les locaux à la Mairie de Boulogne et ne pas perdre les subventions de l'ARS, de la Région et de la CAF qui se montent à 800 K€
- Nous devrions aussi finaliser les travaux prévus dans l'appartement touchant le Foyer Darty de Boulogne pour pouvoir y installer 3 résidents autonomes
- Obtenir le permis de construire déposé le 23/09/2017, pour la délocalisation de l'ESAT Georges Dagneaux
- Finaliser le projet de l'aménagement de l'IME le Fil de Soi et de la SP Tissanderie
- Intégrer les établissements de l'ex-Grand Chemin dans nos nouveaux accords sur l'aménagement du temps de travail en renégociation avec les syndicats
- Reprendre l'étude de rapprochement avec l'Adapei 92.



- Le Directeur Général ne travaillant plus qu'à temps partiel et en prévision de son départ en retraite, l'Association a décidé d'embaucher un Directeur général adjoint au Siège pour continuer l'accompagnement des établissements. De même il faut prévoir l'embauche en fin d'année d'un(e) cadre comptable pour soulager le travail de notre DAF en prévision des multiples projets et des CPOM, mais aussi pour la remplacer en prévision de son départ retraite.

13. EN CONCLUSION

2017 aura été une année encore bien complète : fusion et absorption de l'Association Le Grand Chemin. Achats permis de construire.

Réorganisation du FAM de Billancourt. Les absences du Directeur général en fin d'année et de la Directrice du FAM sont venues perturber le fonctionnement du Siège et des établissements.

Nos services étant de plus en plus sollicités nous sommes tous conscients de nos limites et voyons bien qu'il faudrait un responsable du patrimoine et des travaux à temps plein. La création d'un poste de responsable SI est aussi primordiale aujourd'hui dans nos Associations. En résumé une augmentation des compétences particulières qui doit se faire et sera étudiée de très près dans notre projet de rapprochement avec l'Adapei 92.

PÔLE HEBERGEMENT ET ACCUEIL DE JOUR

Nos **deux CITL et le SAVS** sont dirigés par Madame Brigitte Pérard, entourée de 17 salariés pour encadrer et accompagner les personnes accueillies.

Au CITL de Vanves, l'agrément est de 24 places (24 personnes accueillie à temps plein et une personne à temps partiel de 60%). Suite au départ de 3 usagers après environ 10 ans de présence, 3 nouveaux ont été intégrés.

Type de déficiences : 18 usagers ont principalement une déficience intellectuelle (dont 12 ont des troubles psychiques associés), 5 présentent principalement des troubles psychiques et 2 sont autistes. Toutes les personnes présentent des troubles de langage, 11 avec une déficience auditive, et 3 avec une déficience motrice.

Les activités : programme de 25 activités régulières « 5 domaines : Motricité globale, fine, Expression, Art-thérapie, Vie quotidienne » sont proposées aux usagers. Les ateliers hebdomadaires ou ponctuels sont encadrés par l'équipe éducative et cinq par des intervenants extérieurs.

Les Temps Forts 2017 : Fête de la nouvelle année avec le CITL JCR, Rencontre avec des artistes, Transfert au Lac d'Orient dans l'Aube, Journée Citoyenne sur « L'Art dans la Ville », 3^{ème} édition du Festival de courts métrages Tout en Bobine, Journée dans un centre équestre dans l'Eure, Fête de la musique avec les personnes isolées d'un quartier de Vanves, Salon International Interfilaire à la Portes de Versailles, Concours de Pâtisserie Inter-CITL, Journée Portes Ouvertes aux professionnels et familles...

Personnel : 6,75 ETP. Nombre jours absences pour maladie ordinaire = 30. Embauche d'une nouvelle monitrice éducatrice suite à une démission. La formation collective a notamment porté sur la communication au sein de l'équipe pluridisciplinaire, les outils contre le risque d'épuisement et les gestes de 1^{er} secours. 5 stagiaires encadrants accueillis ont renforcé leur connaissance du terrain.

Démarche qualité : nouveaux supports en Pictogrammes, information des familles en amont, valorisation du CVS, Questionnaire aux Familles, Fiche de suivi du parcours de vie, Vidéo de



présentation du CITL par les usagers.... L'enquête menée auprès des Familles révèle, pour chacune des questions, un taux de satisfaction supérieur à 70% et le souhait des familles à participer à un groupe de réflexion.

Au CITL Jean Claude Richard, l'agrément est de 30 places, 32 personnes ont été accueillies, le Conseil départemental 92 accordant des contrats en remplacement de personnes absentes pour maladie.

Type de déficiences : 90 % des usagers sont majoritairement déficients intellectuels, 7% autistes et 3% présentent principalement des troubles psychiques. 35% ont des troubles psychiques associés. 64% ont des troubles du langage, 19% visuels et 6% moteurs.

Les activités : plus d'une vingtaine d'activités hebdomadaires - artistiques, sportives, intellectuelles, de socialisation - sont proposées, six sont encadrées par des intervenants extérieurs (trois artistes pour les percussions, la mosaïque, le cirque et la variété, une art-thérapeute pour l'expression corporelle et une professionnelle du yoga).

Les Temps Forts 2017 : 4^{ème} édition de la « Journée pour la Paix », 5^{ème} à l'édition de la Course Relais Interentreprises de Boulogne-Billancourt, Séjour d'initiation aux sports nautiques au Lac d'Orient, Journée Citoyenne sur « L'art dans la Ville », 4^{ème} édition de la « Journée pour la Paix », La Fête des Voisins, Transfert à Genève du 23 au 26 octobre, la matinée Portes Ouvertes pour les familles....

Personnel : 8,15 ETP. Nombre jours absences pour maladie ordinaire = 195. La formation a notamment porté sur la communication au sein de l'équipe pluridisciplinaire, les outils contre le risque d'épuisement et les gestes de 1^{er} secours. Formation de management au CNAM de Mme Munoz, directrice adjointe.

Démarche qualité : Poursuite de l'utilisation des pictogrammes dans les supports de communication, création d'un journal des usagers (expression), attention portée aux temps informels, mise en place de modalités d'accompagnement individualisé face aux troubles du comportement, création d'un groupe de parole mensuel, animé par la psychologue.

SAVS ROGER LASSERRE

Vocation : « *Les services d'accompagnement à la vie sociale ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le **maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.*** »

Personnes accueillies : L'agrément est de 16 places. Sortie d'un usager en raison d'une absence de sollicitations et intégration d'une nouvelle personne. Le suivi est assurée 365 jours/365, par un accueil physique au quotidien et une permanence téléphonique les week-ends et jours fériés par le personnel du service et la direction. La moyenne d'âge des personnes accueillies est de 44 ans.

Personnel : 2,45 ETP. Nombre jours absences pour maladie ordinaire = 29. Formation collective sur la protection des majeurs, 7^{ème} journée Nationale d'échanges et de formation des SAVS/SAMSAH

Démarche qualité : Les préconisations des évaluations se sont concrétisées en 2017 par l'enquête de satisfaction des usagers, le suivi plus régulier des PAI, et la poursuite du travail en réseau (groupe informel des SAVS /SAMSAH du 92, lancé en 2015, échanges avec les hôpitaux).

Une dizaine de stagiaires usagers ont été accueillis en stage découverte ou en vue d'intégration. Accueil de 3 stagiaires encadrants, meilleur antidote contre l'immobilisme et soutien à la bientraitance nous dira sa Directrice.



CITL Madeleine Vinet et Foyer Eric

2 établissements dirigés par Madame Laurence Levoeuf, entourée par 35 salariés.

5 postes mutualisés, directeur, chef de service, comptable, secrétaire, technicien supérieur pour accompagner les personnes accueillies.

Les travaux importants : réfections des cabines de douches résidence Éric, remise en route de l'ensemble du système de ventilation immeuble sente de la pyramide à la charge du propriétaire.

Passage de la Commission Communale de Sécurité Villa Désiré en date du 17 octobre 2017.

Avis favorable avec des réserves en particulier de remédier au dysfonctionnement de l'éclairage avant le 31 décembre 2017.

Dossier d'accessibilité réalisé par EFIDIS/Villa Désiré avec planification des travaux à réaliser.

Réélection des Conseils de la vie sociale : juin 2017.

CITL MADELEINE VINET

Nombre de personnes accueillies : 50 = 44 ETP

Nombre de journées budgétées : 9597 - Nombre de journées réalisées : 9579

Deux des personnes accueillies sont entrées en septembre 2017.

Une, après une longue absence est revenue à temps plein à partir du mois d'octobre 2017.

Une personne absente de septembre à décembre pour des raisons médicales.

Un décès en avril très brutal.

FOYER ÉRIC

L'activité du foyer Éric

Nombre de places permanentes : 19

- Foyer d'hébergement : 14
- Foyer de vie : 5
- Accueil temporaire : 1

Le foyer de vie :

92 : 4 résidents - 75 : 1 résident

Le foyer d'hébergement

92 : 10 résidents - 11 à partir de juin - 75 : 2 résidents - 78 : 2 résidents - 1 à partir de mai



FOYER MICHELLE DARTY

L'Établissement est dirigé par Mr Stéphane THIERREE, entouré de 20 salariés pour encadrer et accompagner les personnes accueillies.

Le public accueilli

Le Foyer Michelle Darty de Boulogne-Billancourt assure l'hébergement de personnes handicapées mentales adultes, qui, du fait de leur handicap, ne peuvent vivre seules de façon autonome, soit temporairement, soit plus durablement, soit définitivement. Les 31 personnes vivant au sein du Foyer sont réparties à part égale entre le foyer de vie et le Foyer de travailleurs.

Au 31 décembre 2017, les chiffres restent les mêmes avec 12 personnes présentant des troubles psychiques prédominants, compte tenu du peu de mouvement de résidents sur l'année (départ d'un résident du Foyer de vie en FAM, intégration d'un résident en foyer d'hébergement ESAT).

Cette mixité implique également une approche éducative adaptée selon le type de troubles rencontrés (dépression chronique, syndrome paranoïaque, structure psychotique...).

La majorité des résidents (**55 %**) présentent une déficience mentale avec ou sans troubles associés. Comme précédemment énoncé, l'établissement reçoit également **1/3** d'usagers (**39%**) ayant des troubles psychiques prédominant. Notons également que depuis 2014 le pourcentage de personnes atteintes d'autisme est passé de **0 à 6 %**.

Taux d'occupation des places financées

En 2017 le Foyer Michelle DARTY présente un taux d'occupation des places financées de **94 %**. Ce taux s'explique notamment par un financement de 33 places pour seulement 31 places occupées en 2017, du fait du report de l'ouverture de l'extension du Foyer.

Taux de rotation des places financées

En 2017, l'établissement enregistre un taux de rotation des places de **3%** notamment dû au peu de mouvement de résidents.

Le projet d'extension du Foyer Michelle DARTY : une évolution nécessaire

Ouvert en octobre 2007, l'établissement est aujourd'hui après 10 années de fonctionnement dans une situation économique et sociale complexe :

- L'observation d'un nombre conséquent et constant de demandes de prise en charge que cela soit sur le Foyer de vie ou sur le Foyer d'hébergement ESAT.
- L'augmentation indispensable des crédits alloués en rapport à la hausse du compte entretien et réparation (vétusté du bâtiment et matériel fourni à l'origine par la Fondation Michelle DARTY), ainsi qu'à la hausse de la dotation aux amortissements consécutive au remplacement du matériel d'origine.
- La nécessité de répondre à une requête formulée récemment par notre financeur, le département des Hauts-de-Seine, dans le cadre de la présentation du budget prévisionnel.

Création de 3 places de foyer de vie

Les trois travailleurs d'ESAT qui intégreront l'appartement intégré, libéreront de fait trois chambres sur le Foyer. Ces trois places supplémentaires accueilleront trois résidents en Foyer de vie.

Avec ce projet d'extension, le Foyer conserve le même nombre de places d'hébergement ESAT et augmente sa capacité d'accueil en Foyer de vie de 15 à 18 places, soit une capacité totale d'accueil de 33 places.



Activités internes

Repas à thèmes, soirées dansantes, atelier pâtisserie, atelier esthétique, atelier arts plastiques, atelier conte, atelier couture, atelier tricot, atelier théâtre, atelier danse, atelier jardinage, activité bar, karaoké, vidéo, informatique...

Les objectifs généraux

- Offrir une qualité de vie optimale tant sur le plan de l'hébergement (gîte, couvert....) que sur celui de l'accompagnement de la personne (santé physique, santé psychique, suivi individuel....) ou de l'accompagnement dans l'organisation des activités et des loisirs.
- Transmettre les valeurs et principes qui permettent à chacun de s'épanouir en individu responsable et respectueux de la liberté des autres.
- Favoriser un développement et une utilisation harmonieuse des potentialités de chacun de façon à maintenir et à développer son autonomie.
- Favoriser les liens et le partenariat avec les familles, les représentants légaux, les différents acteurs tels que : lieux d'activités, médecins, commerçants.

Orientations 2018

Dans un esprit participatif et collaboratif conduit par l'équipe de direction :

- Le lancement des groupes de travail sur le plan d'action qualité issu de l'évaluation interne en janvier 2018
- Le projet d'extension du Foyer
- Le travail en équipe jour/nuit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu aux usagers
- L'évolution du public accueilli : prises en charge, partenariat et travail en équipe
- Développer la communication autour de la vie du Foyer : petit journal et site de l'Association

FOYER LE POINT DU JOUR

L'agrément est de 68 places. L'Établissement est dirigé par Madame LEMAIRE, entourée par 34 salariés.

L'année 2017 est marquée par le décès d'une résidente âgée de 34 ans, admise au foyer le Point du Jour depuis 8 ans. Elle est décédée sur son lieu de vacances.

Nous comptabilisons un effectif de 67 résidents depuis le mois d'août 2017. 30 femmes avec une moyenne d'âge de 48 ans et 37 hommes avec une moyenne d'âge de 44 ans. 16 personnes sont âgées de 60 à 75 ans.

Fonctionnement : Nous sommes dans une démarche participative concernant la réécriture du projet d'établissement. Des groupes de travail de familles, de résidents et de salariés ont commencé à se réunir pour faire des propositions suite à leur réflexion. Nous travaillons avec M. Foudriat un sociologue, formateur.

L'objectif est de terminer ce document en 2018.

Les travaux

Juin 2017 : Nouveau propriétaire de l'établissement, Fondation Michelle Darty.



Signature de nombreux contrats de maintenance qui étaient auparavant de la responsabilité de la mairie de Boulogne.

Travaux initiés par la Fondation Darty :

- Réfection de 3 salles de bains pour les adapter aux personnes à mobilité réduites.
- Mise aux normes du portail du parking
- Peinture de places handicapées dans le parking
- Installation des plaques podotactiles dans tout le foyer
- Installation de nouvelles armoires techniques des 3 ascenseurs
- Changement de tous les BAES
- Réparation de volets roulants

Au niveau du personnel

34 professionnels en CDI temps plein dont 25 femmes et 9 hommes. La moyenne d'âge globale du personnel est de 42 ans.

L'année 2017 comptabilise :

- 5 démissions : 2 Educatrices Spécialisées et 3 A.M.P
- 6 embauches en CDI temps plein :
 - 5 A.M.P dont une rupture période d'essai par l'employeur et 1 Educatrice Spécialisée
- 427 journées d'arrêts maladies pour 24 salariés. Une diminution de 41 journées cette année. Une grossesse justifie un long arrêt maladie.
- 3 congés maternité dont une naissance en juillet 2017 et 3 congés parentaux.

Pour accompagner les résidents arrivés l'année précédente avec des problématiques nouvelles, nous avons fait une formation interne pour répondre au mieux de leurs besoins. L'analyse de la pratique a repris aussi dans ce sens-là.

FAM DE BILLANCOURT

L'Établissement a été dirigé par Madame Dequehen jusqu'en septembre et repris par Mme Cousin, directrice par intérim pour la fin de l'année 2017. L'équipe est composée de 50 salariés.

L'ouverture du FAM de Billancourt est autorisée par l'arrêté conjoint n°2011-35 de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France et du Conseil Général des Hauts de Seine du 11 mars 2011.

Le FAM prend en charge 12 jeunes adultes polyhandicapés et 24 personnes handicapées mentales vieillissantes, des deux sexes âgés d'au moins 20 ans et dont la dépendance les rend inaptes à toute activité professionnelle.

L'arrêté du 11 mars 2011 fixe une capacité totale de 35 places puis l'augmentation du montant de la redevance du bailleur social, ceci nous a amené à la création d'une 36^{ème} place. L'arrêté conjoint d'extension de capacité est daté du 11 juin 2014 portant la capacité d'accueil de 35 à 36 places. L'arrêté d'habilitation du Conseil Général en date du 13 août 2014 prend effet à compter du 1^{er} septembre 2014.

La répartition des 36 places se présente ainsi :

- 34 places en internat
- 12 jeunes adultes polyhandicapés
- 2 places en externat
- 24 personnes handicapées mentales vieillissantes.



De nombreux aménagements et réorganisations ont été effectués pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des résidents.

L'année 2017 a été marqué par :

Le FAM de Billancourt, a connu en 2017 des difficultés liées à des problèmes de personnel, à savoir, l'absence de direction pendant plusieurs mois, des démissions successives de plusieurs postes clefs du foyer : Médecin, Psychologue et Cadre de santé.

L'inspection de l'ARS en juillet 2017, a permis de mettre à jour les dysfonctionnements et de commencer à apporter des réponses.

En septembre, afin d'aider au mieux le foyer, un Audit interne a été réalisé sur une période de deux mois, avec restitution à l'ensemble de l'équipe au mois de novembre.

Afin de répondre aux injonctions de l'ARS, un premier dossier a été envoyé au mois d'octobre, celui-ci n'a pas permis de répondre complètement à la demande.

Au mois de novembre une directrice par intérim a été recrutée ; dès lors nous avons revu tous les dossiers sensibles avec le directeur général par intérim et la responsable qualité de l'association.

Nous avons regroupé trois documents existant : le projet d'établissement élaboré en 2016, l'évaluation interne 2016, et l'audit interne en 2017, pour les organiser en PLAN D'ACTION QUALITE (P.A.Q). Ce document est organisé de façon chronologique et nous permet de suivre mois après mois les actions à réaliser.

Mme de Lafarge, Présidente de l'association, Mr Masgnaux membre du conseil d'administration et père d'une résidente, le directeur par intérim ainsi que la directrice par intérim, ont été reçus par l'ARS le 1^{er} février 2018, afin de présenter les avancées des différentes procédures que nous devons mettre en place, ainsi que sur l'évolution du foyer.

Cette réunion a été positive, en effet, des dossiers avaient déjà été constitués avant la rencontre avec l'ARS afin d'en permettre une première étude et répondre aux différentes injonctions de cet organisme.

Nous allons continuer à travailler sur le PAQ.

L'année 2017 reflète le dynamisme, la démarche continue d'amélioration de la qualité, à la fois consultative et participative et le souhait d'efficacité dans laquelle le FAM a évolué.

PÔLE TRAVAIL PBRDS

LE PÔLE ESAT PBRDS regroupe 3 ESAT dirigés par Monsieur Al Audat et son équipe composée de 226 salariés.

La notion de «Pôle ESAT PBRDS» continue de renforcer la collaboration entre les 3 établissements :

- l'organisation du stockage en commun, avec la mise en place des tableaux informatiques partagés (via le serveur Intranet), permettant de travailler plus efficacement et d'accroître la visibilité relative à la production des 3 ESAT ;
- développement de la communication, l'échange d'informations, le fonctionnement inter-établissements ;
- partage des expériences de chacun afin de choisir les modes de fonctionnement optimums (réunions régulières inter-ESAT) ;



Évaluation interne et externe

Une commission sociale, composée par deux chefs de service et trois conseillères en économie sociale et familiale, se réunit une à deux fois par mois et invite des membres de l'équipe : moniteur d'atelier, moniteur principal, psychologue et psychiatre, selon l'objectif à atteindre.

Les objectifs :

- harmoniser les pratiques ;
- transposer les atouts de chaque établissement entre eux ;
- être vigilant par rapport aux recommandations de bonne conduite ;
- Mise en place des formations pour les personnes en situation de handicap ;

Les actions mises en place en 2017

- mise en place d'une trame commune du rapport d'activité mensuelle ;
- réflexion et harmonisation des outils et pratiques autour des projets individualisés, importance contractuelle du PI, comme avenant au contrat d'aide et de soutien par le travail ;
- mise en place de réunions formalisées avec les moniteurs par binôme afin de favoriser les liens et la communication entre le service social et les moniteurs d'atelier ;
- création une dynamique de groupe ;
- travail de réflexion sur le DUERP et les risques psycho-sociaux avec les moniteurs et le service social ;
- réunions régulières mensuelles avec les travailleurs.

La recherche d'un logiciel social pour le dossier unique de la personne accueillie est en cours.

Une commission du patrimoine, avec les cadres, le DG et un représentant de l'Association travaille sur le déménagement de l'ESAT Dagneaux et l'organisation du stockage.

L'achat de terrains adjacents à l'ESAT Suzanne Lawson et l'agrandissement de l'ensemble représentant près de 1 100 m² nous permettra d'accueillir le nouvel ESAT Dagneaux à l'horizon 2020 ainsi que le stockage.

Les effectifs pour chacun des ESAT

- Yvonne Wendling : 53 hommes et 39 femmes
- Suzanne Lawson : 53 hommes et 42 femmes
- Georges Dagneaux : 23 hommes et 16 femmes

Soit au total : 226 personnes

Nous avons accueilli :

- 38 stagiaires ouvriers sur 255 jours de stage à l'ESAT Wendling
- 11 stagiaires ouvriers sur 110 jours de stage à l'ESAT Dagneaux
- 37 stagiaires ouvriers sur 295 jours de stage à l'ESAT Lawson

Activité des ateliers

Espaces verts :

- Prestations extérieures et entretien des locaux
- L'activité restauration-traiteur ne cesse de se développer avec une augmentation du chiffre d'affaires de 30 %. Nous avons de plus en plus de succès auprès des clients : cette année, nous avons réalisé une douzaine d'activités à l'extérieur ; la prestation la plus marquante s'est déroulée à la Seine Musicale et a fait participer 50 travailleurs.

Cette année, nous avons lancé une nouvelle activité : la reprographie à l'ESAT S. Lawson. Nous sommes en train de former des moniteurs, des travailleurs et ainsi de compléter notre équipement.



L'activité globale est de plus en plus diversifiée et tournée vers la professionnalisation : espaces verts, entretien des locaux, restauration et reprographie, grâce notamment à la mutualisation, au travail partenarial entre les 3 ESAT ainsi qu'à la maîtrise des dépenses.

- L'ESAT Georges Dagneaux compte 78 clients récurrents
- L'activité du restaurant « Les Papillons d'Issy » se développe avec la participation active des 3 ESAT. L'ESAT Yvonne Wendling compte 104 clients récurrents
- L'ESAT Suzanne Lawson compte 115 clients récurrents

En conclusion, nous pouvons dire que 2017 aura été une année riche en changement, avec un résultat commercial, malgré la baisse due à la conjoncture économique, tout à fait honorable.

PÔLE ENFANCE

Le Pôle regroupe 4 établissements dirigés par Madame Gisèle Lermigny. 2017 a été une année difficile, les graves attaques terroristes qui ont atteint les citoyens français, ont profondément marqué les esprits cette année.

Les sorties éducatives ont dû être revisitées pour être possibles. Nous avons dû mettre en place un plan de sûreté avec l'accompagnement des référents sûreté des polices municipales, pour déterminer les mesures à mettre en œuvre dans nos établissements.

LA MAILLERIE

Au 31/12/2017 nous avons 17 jeunes inscrits. L'équipe est composée de 22 salariés.

Faits marquants

Le temps scolaire accepté par l'Éducation Nationale, nous permet avec seulement quelques mois de recul de déjà mesurer les progrès de certains jeunes (2 jeunes ont particulièrement investi et sont centrés sur les activités scolaires proposées). Cela concerne trois jeunes sur le groupe des plus jeunes et quatre jeunes sur le groupe des plus grands.

Ce temps de prise en charge a lieu en deux groupes avec l'institutrice et l'éducatrice référente.

Nous avons pu observer :

- ✓ que le travail en petit groupe est propice à l'interaction et l'échange entre les jeunes
- ✓ qu'il permet à certains jeunes de se révéler, de se manifester spontanément
- ✓ que certains jeunes ont des capacités cognitives que l'on n'imaginait pas avant cette prise en charge

Des sorties exceptionnelles sont organisées : pique-nique dans la forêt de Clamart, exposition « Streets art » à Évry (nous avons dû annuler les sorties dans les centres commerciaux et les parcs de loisirs à cause du plan alerte-attentat).

Quatre séances de cinéma ont eu lieu à LA MAILLERIE: Baby Boss, le grand méchant renard et autres contes, Moi Moche et Méchant 3, nés en chine.

Plusieurs spectacles de chansons se sont déroulés à LA MAILLERIE.

L'équipe pluridisciplinaire de LA MAILLERIE propose aux jeunes aussi bien à l'intérieur de l'établissement qu'à l'extérieur, des activités d'éveil et de maintien des acquis sensori-moteur (peinture, relaxation, cuisine, esthétique, musique, histoire, goût, découverte musicale, piscine,



sorties au marché, dans les magasins, jardinage et nature, bibliothèque...), ainsi qu'une approche de la communication non verbale.

IME Le FIL de SOI

Au 31/12/2017, nous avons 51 enfants (16 filles et 35 garçons) inscrits répartis au sein des deux sections EMP (13) / EMPRO (36). L'équipe est composée de 30 salariés.

Le taux d'occupation est de 93,08 %. Nous avons réalisé 383 jours de plus que le nombre de journées retenues. Les remplacements des jeunes accueillis ont été assurés pour toutes les réorientations prévues. Nous fonctionnons en sureffectif pour pouvoir pallier les nombreuses (755 jours) absences.

Les Admissions :

3 jeunes ont été admis dans le courant de l'année 2017 :

- 1 entrée à l'EMP en novembre 2017
- 2 entrées à l'EMPRO en septembre 2017

Les 3 enfants accueillis sont issus d'établissements médico-sociaux

Les Sorties : 3 jeunes sont sortis dans le courant de l'année 2017.

Mouvement du personnel

L'équipe est composée de 29 personnes qui s'impliquent dans 6 services : la direction, les services généraux, le service administratif, le service paramédical, le service éducatif et le service pédagogique.

Les Sorties : 3 jeunes sont sortis dans le courant de l'année 2017.

En 2017, nous avons eu trois départs : 1 psychologue de l'EMPRO - 1 éducatrice spécialisée de l'EMP - la démission de l'agent technique.

Faits marquants

- Sept jeunes du Cycle 2 ont participé à un concours « je filme le métier qui me plait » sur le thème d'un jeune intégré à un atelier préprofessionnel entretien des locaux « Touche pas à mon balai ». Ils ont remporté le « Clap de Bronze ».
- Nous avons un comité des fêtes, constitué de 6 à 7 jeunes qui aiment faire partie de la planification festive générale, ils se sentent valorisés et sont très enthousiastes. Ils prennent plaisir à participer à leur manière aux différentes propositions (fabrication de cartes, décoration du sapin de Noël, cartes d'invitation pour les événements ouverts comme la fête de l'été, préparation du Carnaval, fabrication des annonces et courriers...).
- Scolaire avec entre autre liaison classe-atelier du cycle 2 (blanchisserie et espaces verts). Travail, entre le groupe éducatif et le professeur des écoles une heure par semaine afin d'évaluer et d'échanger sur les éventuels besoins.
- Le Mardi gras : l'ensemble des jeunes de l'IME porté par les professionnels ont été créatifs et étonnants dans la variété de leurs déguisements.
- Le Barbecue du Printemps où l'IME et la SP ont été rassemblés autour des préparations des encadrants. Il est important de noter l'entraide entre les jeunes de l'IME et la SP qui se fait très naturellement.
- La fête de l'été est, comme toujours, un espace et un temps d'exposition vente des réalisations des jeunes. Cette année le thème choisi était « les 5 sens » avec des stands comme l'arche à pêche, le parcours sensoriel, le stand du goût ainsi qu'un stand maquillage et un espace restauration buffet et boissons, crêpes....



- La représentation théâtrale de la pièce «La Fabuleuse Histoire de la Lampe Magique» créée par les jeunes du groupe théâtre de l'EMPRO à l'Espace Icare d'Issy Les Moulineaux dans le cadre de l'ouverture du Festival du film amateur. L'ouverture de ce festival s'est faite par un discours de Monsieur Santini – Maire de la ville d'Issy Les Moulineaux qui a rappelé l'importance de ce type d'espace et de partenariat dans la commune.

SP La TISSANDERIE

Au 31 décembre 2016, l'effectif du service est de 22 enfants inscrits. L'équipe est composée de 21 salariés.

Mouvement des enfants

Cette année encore nous avons eu à déplorer le décès d'une petite fille. Ce troisième décès en moins d'un an a beaucoup affecté l'équipe qui est malheureusement confrontée à cette éventualité au regard des pathologies lourdes des jeunes accompagnés dans le service.

Les Sorties : Une enfant est décédée en 2017. 2 enfants ont été réorientés vers des établissements correspondant à leur tranche d'âge.

Les Admissions

4 enfants ont été admis dans le courant de l'année 2017 :

- 1 entrée en janvier
- 1 entrée en avril
- 1 entrée en juin
- 1 entrée en octobre

Faits marquants

- L'année 2017 a de nouveau été marquée par le décès d'une jeune enfant de 6 ans en février 2017. La psychologue institutionnelle a proposé de recevoir les professionnels qui le souhaitent. Une réunion avait alors été mise en place pour en parler.
- 2017 a aussi été marquée par la situation fluctuante de présence des enfants accueillis. Malgré un nombre d'enfants inscrits, compris entre 20 et 22 tout au long de l'année, le taux de présence a été déficitaire. Cette situation peut s'expliquer par différents aspects très souvent indépendants de notre volonté. Les absences sont en grande partie liées aux consultations médicales extérieures pour ces enfants et/ou aux périodes d'hospitalisations plus ou moins longues. Il n'est actuellement pas possible de remplacer ces enfants hospitalisés, afin de garantir leur retour dès que leur situation médicale le permet.
- Le travail entamé en 2016 sur les techniques de la communication non verbale a été poursuivi sur les groupes d'accueil avec l'utilisation de pictogrammes, du makaton et d'un affichage adapté aux enfants. Nous avons aussi mis en place un groupe de travail pour uniformiser nos techniques de communication avec les enfants et les familles. Il se poursuivra sur 2018.
- Nous avons organisé des réunions de travail pluridisciplinaires pour réfléchir à l'amélioration d'un mode de participation plus collaboratif avec les parents, dans l'élaboration du Projet d'Accompagnement Individualisé de leur enfant. Un document a été créé.



L'EAJE/SESSAD

Au 31 décembre 2017, l'effectif du service est de 15 enfants accueillis par jour. Toutefois 24 enfants ont été pris en charge en 2015. L'équipe est composée de 11 salariés.

Mouvement des enfants

L'EAJE/SESSAD a accueilli 25 enfants au cours de l'année 2017.

En 2017, cinq enfants étaient scolarisés avec AVS et de ce fait, le SESSAD a participé au PPE.

Mouvement du personnel

Départ à la retraite fin décembre de Marie C, Secrétaire. Le remplacement est envisagé pour le début d'année 2018.

Démission d'une AMP pour nouvelle fonction le 07.08.2017. Le remplacement de ce poste est assuré par Maura A (AMP)

Une analyse des pratiques (dix séances) se déroulant de septembre 2016 à juin 2017, a été proposée aux salariés.

Faits marquants

Depuis l'année dernière, le Jardin des Papillons est en relation avec la Mouffletterie et Handi'Family. Il échange avec ces structures dans le but de créer un partenariat. Cette action est une initiative du Lions Club de Boulogne Billancourt l'Innovante qui soutient l'enfance en souffrance et nous accompagne financièrement pour l'achat de matériel pédagogique.

Cette année l'orientation prise, a été d'échanger de manière plus spécifique sur les objectifs des activités pédagogiques mis en place auprès des enfants et de partager les réussites ou les difficultés rencontrées. Notre objectif commun est la mise en place d'un document pédagogique et de conseils pratiques et éducatifs. Ce travail devant être le reflet de nos échanges car : «Ce sont tous des enfants avec leur différence, aidons-les à grandir et à se réaliser».

CONCLUSION

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel et des services pour leur travail et leur engagement au quotidien.

Nous tenons également à remercier les municipalités, les collectivités et tous nos partenaires extérieurs qui nous soutiennent et nous apportent une écoute et une aide constante.

Norbert Romann
Directeur Général
Le 23 mai 2018